

Autorisation d'emprunt

Le Conseil municipal

Appare C 11 Fev  
1947

demande à Monsieur le Prefet l'autorisation de contracter un  
emprunt à long terme de 1.500 000' à 3% remboursable en  
30 annuités, chaque annuité étant de

$$1.500 000 \times 0,05101926 = 76 530'$$

Vote en principe les 101 centimes additionnels nécessaires à la  
garantie de cet emprunt.